

AGENDA DES PROCHAINES MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS

Le « menu » est particulièrement riche pour les semaines à venir :

- Mercredi 11 novembre : commémoration de l'armistice de la guerre 1914-1918. Le rassemblement se fera au Carré du souvenir à 11h45 avant de rejoindre le monument aux morts. La cérémonie se clôturera par un vin d'honneur à la mairie offert par la municipalité
 - Samedi 14 novembre : après-midi jeux à la salle de la mairie organisé par le comité des fêtes
 - Dimanche 15 novembre : bourse aux vêtements et aux jouets organisée par l'association Hissez-haut à la salle polyvalente
 - Samedi 28 novembre : Sainte-Barbe, fête des pompiers
 - Vendredi 11 décembre : Marché de Noël à la salle de la mairie organisée par l'association Hissez-haut
 - Samedi 12 décembre : sortie des enfants à la patinoire et à « Youmbao » (Appoigny)
 - Samedi 12 décembre : repas des aînés à la salle polyvalente, offert par la municipalité
 - Samedi 16 et dimanche 17 janvier 2016 : fête de la St-Vincent, patron des vignerons, à Senan, organisée par la confrérie locale
- Il y en a vraiment pour tous les goûts. Nous vous espérons nombreux à toutes ces manifestations.

VIE COLLECTIVE

La vie communale est régie par un certain nombre de dispositions législatives et réglementaires, mais elle doit être fondée aussi par le respect du bien-être de tous. Quelques rappels concernant les nuisances sonores.

- Entre 22 heures et 7 heures du matin, « les bruits répétitifs ou intenses ou de longue durée » sont bannis sous peine d'infraction pour tapage nocturne
- En voiture, l'utilisation du klaxon est interdite en agglomération « sauf pour signaler un danger immédiat » le jour et en cas « d'absolue nécessité » la nuit
- Les deux-roues : la limite des décibels autorisés est de 66 pour un motocycle

dont la vitesse n'excède pas 25 km/h et de 80 pour une moto de cylindrée supérieure à 175 cm³

- Les travaux de jardinage : les heures de passage d'une tondeuse ou l'utilisation d'une tronçonneuse sont fixées par arrêté préfectoral. « Ces travaux doivent être réalisés de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables, de 9 h à 12h et de 15h à 19h le samedi, et de 10h à 12h et de 16h à 18 h le dimanche »

Ces quelques rappels sont destinés à favoriser une vie collective plus sereine et plus soucieuse de la tranquillité de tous.

Sources : arrêté préfectoral de 2006, articles R416-2 et R416-3 du code de la route

CHANGEMENT CLIMATIQUE : LA COP21 ?

La France va accueillir et présider la 21^e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015 (COP21/CMP11), aussi appelée « Paris 2015 », du 30 novembre au 11 décembre 2015. C'est une échéance cruciale, puisqu'elle doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C. La France va donc jouer un rôle de premier ordre sur le plan international, pour rapprocher les points de vue et faciliter la recherche d'un consensus au sein des Nations unies et aussi au sein de l'Union européenne, qui occupe une place importante dans les négociations sur le climat. Le site de Paris-Le Bourget, va rassembler près de 40 000 participants – délégués représentants chaque pays, observateurs, membres de la société civile... Il s'agit du plus grand événement diplomatique accueilli par la France et également de l'une des plus grandes conférences climatiques jamais organisées.

Source COP21

CARNET

- Nous avons le regret d'annoncer le décès le 22 août 2015 de M. Louis ROUGE, né le 22 août 1935. Nous compatissons au chagrin de la famille et lui présentons nos condoléances attristées.
- Le 3 octobre 2015, Annabelle ALVES DOS SANTOS et Sylvain BOUTOT se sont unis par les liens du mariage en la mairie de Senan. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

INFOS PRATIQUES

- Police **17** - Pompiers **18** - SAMU **15**
 - Gendarmerie - **03 86 63 40 17**
 - Violences conjugales **3919**
 - Dépannage ERDF **09 72 67 50 89**
 - Dépannage GDF **0 800 473 333**
 - Infirmière : Laetitia Merckling **09 83 03 03 70 - 06 61 05 87 21**
- 6, rue de Paris - 89710 SENAN
- Taxi des 3 vallées :
06 11 52 79 53 - 03 86 35 39 14
arnaud.rameau@orange.fr

INFORMATIONS DIVERSES

- Tous les mardis soir, de 19h30 à 20h30, à la salle de la mairie, des séances de Gym douce sont organisées. Contact : Madame Lenoble au 03 86 91 58 63.
 - Les élections régionales se dérouleront les dimanches 6 et 13 décembre 2015.
 - le recensement de la population aura lieu à partir du 21 janvier 2016.
- Coordonatrice :
Madame Marie-Agnès Petit, secrétaire de mairie.



**TOUS ENSEMBLE
POUR LE CLIMAT**

cop21.gouv.fr #COP21

MAIRIE DE SENAN

Adresse

1, rue d'Aillant-sur-Tholon - 89710 SENAN

Horaires d'ouverture

Lundi : de 9 h 00 à 12 h 00
Mercredi : de 9 h 00 à 12 h 00
Vendredi : de 16 h 00 à 19 h 00
Samedi : de 9 h 00 à 12 h 00

Contacts

Téléphone : 03 86 63 46 90
Télécopie : 03 86 63 48 99
Courriel : mairie.senan@wanadoo.fr
Site : communedesenan.jimdo.com



LE MOT DU MAIRE

Les festivités de l'été s'éloignent et depuis quelques semaines déjà la rentrée s'est imposée dans notre actualité.

Ainsi nos 71 écoliers de Senan se sont-ils installés dans une école largement rénovée : une classe et le couloir ont été repeints, l'aire de jeux a été installée, la toiture et les fenêtres restaurées. Les conditions sont donc réunies pour une bonne année de travail. Nous avons œuvré aussi pour l'amélioration et la sécurité des piétons : les trottoirs de la rue de Paris sont terminés. Ceux de la route de Joigny seront réalisés en 2016. A ce propos, je rappelle aux automobilistes qu'en aucun cas le stationnement des véhicules ne doit obliger les piétons à descendre du trottoir et donc à emprunter la chaussée, toujours dangereuse car très chargée. Dans le même ordre d'idée, la vitesse excessive de certains véhicules nous impose de réfléchir, en lien avec la gendarmerie et l'Agence territoriale routière, à des solutions de ralentissement et donc d'amélioration de la sécurité.

D'autres projets pour 2016/2017 sont en cours ou en réflexion et ont été présentés en conseil municipal :

- la poursuite du réseau d'assainissement collectif pour l'étendre éventuellement à certaines habitations qui n'étaient pas prévues
- le projet d'implantation d'un city-stade est à l'étude, témoignage de notre volonté d'investir aussi pour les jeunes du village



- divers travaux extérieurs de restauration de l'église pour maintenir notre patrimoine en bon état
 - la rénovation du bâtiment de la mairie est une grande opération prévue courant 2016. Il s'agit de restaurer l'ensemble du bâtiment, intérieur et extérieur, avec la modernisation de la salle des fêtes et de l'étage comprenant la bibliothèque, la salle des mariages et les archives. Le bâtiment répondra aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et permettra de faire des économies d'énergie
 - l'aménagement d'un site cinéraire (columbarium, caveau-urne, jardin du souvenir) au cimetière
 - l'entretien des voies communales sera poursuivi.
- Nous ne devrions pas nous ennuyer dans les mois à venir !

Au-delà de notre territoire communal, l'ensemble des élus de l'Aillantais réfléchit à la notion et à l'organisation de « commune nouvelle » (regroupement de communes). Vous serez, bien entendu, informés de l'évolution de ce dossier.

Pour terminer, une bonne nouvelle, la communauté de communes reste en l'état, avec les 20 communes concernées. Pas d'éclatement, ni de dispersion.

Je vous souhaite de très beaux jours d'automne
Bien amicalement

Gérard Chat

ÉDITORIAL

Comme vous le constatez, ce numéro d'automne de l'Echo de Senan est très fourni. Cela manifeste la vitalité et le dynamisme de notre commune et l'engagement de nombre de ses habitants. Outre les relations des manifestations passées pendant l'été et en ce début d'automne, les annonces d'activités pour les mois qui viennent sont particulièrement riches et chacun pourra y trouver matière à son goût et à ses préférences.

Nous avons intégré dans notre petit journal un article concernant la vie collective, en vous informant des mesures, déjà anciennes parfois mais toujours d'actualité, contre les nuisances sonores. Il est important que nous puissions respecter le confort et le bien-être de tous les habitants, en se conformant à quelques règles simples. Il en va de la qualité de notre vie communale et des bonnes relations entre les uns et les autres.

Sans vouloir céder à la pression de l'actualité, un article sur le changement climatique figure aussi à notre sommaire. C'est une question fondamentale pour notre planète, et Senan ne saurait y échapper.

Les événements particulièrement dramatiques de ces derniers mois, dans notre pays et ailleurs, sont bien la preuve de l'urgence et de l'importance de cette évolution inquiétante du climat. Disposer d'informations constitue déjà un atout pour une prise de conscience et permet d'envisager une façon différente de préserver notre univers, sachant que ce problème concerne tous les êtres humains et ne saurait être confisqué ou accaparé par des groupes de pression ou quelques dirigeants, quels qu'ils soient. Un dernier mot pour remercier toutes celles et tous ceux qui ont œuvré et travaillé pendant l'été pour améliorer notre cadre de vie et contribuer à une vie senanaise plus heureuse.

Contact:
francois.bourguignon@icloud.com
François Bourguignon

SEN'EN FÊTE

Le samedi 22 août, à l'initiative de la municipalité en lien étroit avec l'ensemble des associations de notre commune, la manifestation Sen'en fête, au terrain de football, a connu un grand succès. Les temps forts de cette manifestation ont été marqués par les activités proposées par les associations avec l'organisation d'un challenge, le moment «guinguette» avec un accordéoniste, la présentation de steps et de hip-hop par des jeunes filles et des dames d'Aillant sur Tholon (association Jumping Jack), premier concert avec le groupe Kalffa, le feu d'artifice de toute beauté, un second concert avec le groupe Buzztown



Dès la fin de l'après-midi, le comité des fêtes tenait buvette et restauration de main de maître et se dépensait sans compter pour satisfaire tous les clients. Favorisée par le beau temps, la fête a rassemblé plus d'un millier de personnes dans une excellente ambiance. Une telle réussite ne restera pas sans suite... Une date est déjà retenue pour 2016 : le samedi 20 août. Encore merci aux présidents et adhérents des associations, aux bénévoles (qui furent nombreux), aux mécènes généreux et à vous, habitants de Senan, qui avez répondu à notre invitation.

FÊTE DU LAVOIR

Le samedi 5 septembre s'est déroulée la fête du lavoir, organisée par l'association « Sauvons notre lavoir ». Très bonne ambiance, agrémentée par la chanteuse Angy, et nombreux échanges sympathiques entre tous les participants.



LA TARTIFLETTE

La traditionnelle Tartiflette, organisée, par le Comité des fêtes, le samedi 3 octobre à la salle polyvalente a rassemblé plus de 80 convives. Repas particulièrement copieux et succulent et beaucoup de bonne humeur.



CONNAISSEZ-VOUS CES PANNEAUX ?



Ils annoncent l'entrée et la sortie d'une « zone de rencontre » qui, selon le code de la route, est une zone où cohabitent les piétons et les véhicules.

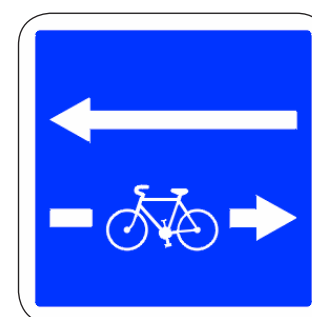
Une zone de rencontre existe à SENAN : l'entrée se situe rue des écoles au niveau de l'école maternelle et la sortie se situe rue du vannage au niveau du croisement avec la rue de la paix.

Dans une zone de rencontre :

- **les piétons sont prioritaires** et peuvent circuler sur la chaussée.
- La vitesse de tous les véhicules à moteur est **limitée à 20 km/h**.
- **Les cyclistes peuvent circuler à contre-sens** si la zone dispose d'un sens interdit.

Ainsi, les cyclistes, et en particulier les enfants qui se rendent à l'école à vélo, peuvent prendre le sens interdit situé au niveau du croisement de la rue de la paix et de la rue du vannage.

Les panneaux suivants complètent ceux existants.



Double-sens cyclable : sens unique classique pour les véhicules motorisés, mais ouvert à la circulation des cyclistes dans les deux sens.

Sens interdit à tous les véhicules motorisés, (scooters compris) mais autorisé aux cyclistes.

Nous demandons à tous les usagers motorisés et aux cyclistes empruntant la rue des écoles d'être très prudents, de respecter la limite de vitesse et le double-sens pour les cyclistes, il y va de la sécurité de tous !